

(1)

(N° 235.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 MAI 1855.

Prohibition temporaire, à la sortie, du Bétail, du Beurre et des Oeufs.

[Pétition d'un grand nombre d'habitants de Courtrai, analysée
dans la séance du 23 mai 1855.]

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. VISART.

MESSIEURS,

Vous avez demandé un prompt rapport sur une pétition d'un grand nombre d'habitants de la ville de Courtrai, sollicitant la prohibition temporaire à la sortie du bétail, du beurre et des œufs.

Les pétitionnaires exposent les souffrances de la classe ouvrière et la gêne de la bourgeoisie, résultat du prix élevé des denrées alimentaires : cette situation, vous est connue, elle est très-regrettable et mérite l'attention et la sollicitude de la Législature et du Gouvernement. Votre commission de l'industrie a compris, elle aussi, toute l'importance de cette question, et, délibérant sous cette influence, elle a attentivement pondéré les motifs qui militent en faveur de la requête avec ceux qui, faisant violence à nos sympathies, signalent le danger des mesures prohibitives prises en dehors de l'esprit libéral des lois qui prévaient aujourd'hui en économie politique.

Les annexes, que vous trouverez à la fin de ce rapport, ont notamment été consultées.

Dans le premier de ces documents statistiques figurent, trimestre par trimestre, les mouvements qui ont eu lieu, depuis un an, aux frontières des

(1) La commission est composée de MM. MANILIUS, président, LOOS, LESOIRNE, VAN ISEGHEM, VISART, DE LA COSTE, JANSSENS, DAVID et ALLARD.

États qui nous avoisinent : on y voit, aux deux premiers articles, que les exportations n'excèdent les importations que d'un chiffre qui n'a pas une grande importance. L'art. 3, au contraire (taurillons, bouvillons et génisses), constate un excédant qui, en somme, rend l'avantage à l'importation, surtout si l'on considère que ce bétail, placé par son âge entre l'élève et l'adulte, est celui dont la croissance donne, en un même espace de temps (en une année, par exemple), la plus grande ascension dans le poids et la valeur. Cet avantage ne se maintient pas pour la race bovine dans le jeune âge : on a exporté, en Angleterre et en France, beaucoup plus de veaux qu'il n'en a été importé des Pays-Bas : il faut tenir compte cependant de cette circonstance que, parmi les 18,625 vaches introduites pendant l'année, on peut admettre, d'après les précédents, qu'il y en avait à peu près la moitié prêtes à mettre bas ; c'est donc une importation, en quelque sorte occulte, de sept à huit mille veaux ; on sait, en effet, combien, par exemple, les marchés des faubourgs de Malines et d'Anvers sont fournis de vaches hollandaises destinées à la reproduction.

Certains courants pour l'immigration et l'émigration du gros bétail sont, depuis longtemps, restés les mêmes, c'est-à-dire que les importations se font du Zollverein, et surtout des Pays-Bas, et l'exportation en France. Mais un fait, nouveau par ses chiffres, s'est produit, depuis quelques années, à cause des demandes de l'Angleterre. Cette voie d'écoulement est aujourd'hui la plus importante. On dirige vers ce grand centre de consommation non-seulement du gros bétail, mais principalement les animaux d'un poids inférieur, pour la plupart élevés par nos cultivateurs, depuis le porc et le mouton jusqu'à ce petit quadrupède, devenu l'objet d'un commerce important, qui ne laisse plus perdre une feuille de chou chez le métayer intelligent.

L'Angleterre nous achète une foule d'autres produits, des fruits, des légumes, du beurre, des volailles, des œufs.

Est-ce là, Messieurs, un bien ou un mal ? Nous nous sommes répondu que c'est l'un ou l'autre, selon les circonstances ; c'est regrettable, sans doute, dans un moment comme celui-ci, où différents accidents d'une haute gravité ont amené la cherté des comestibles, avec le cortège fatal de souffrances et de privations qu'elle traîne à sa suite ; situation tendue, il est vrai, mais nécessairement temporaire, et que la paix, si désirable, et des récoltes supérieures à celle de 1853, rendraient bientôt à son état habituel. Avec cette situation normale, c'est un grand bienfait que ces demandes..... ; elles récompensent le travail et l'intelligence, et cette rémunération facilite la production sur une plus grande échelle... En effet, il serait mal venu et bientôt éconduit le marchand d'outre-mer qui offrirait au cultivateur, en échange de son beurre ou de ses lapins, un produit industriel quelconque, de la faïence, par exemple ; c'est du métal qu'il lui faut et qu'on lui donne, nous le savons tous, comme appât et comme moyen ; l'or est le plus vigoureux stimulant, l'agent le plus puissant pour une abondante production.

La cherté ne fait pas seulement produire, elle provoque les arrivages, et nous lui devons la récente introduction des viandes salées de l'Amérique, qui prendra, très-vraisemblablement, un caractère de permanence.

Lorsque le débit est considérable, les petits chiffres acquièrent de l'importance ; c'est ainsi que l'exportation des œufs, par exemple, défalcation faite de

l'importation, a produit, en un an, la somme de 1,357,114 francs. Qu'arriverait-il si l'on entravait ce mouvement? La ménagère serait moins soigneuse, elle diminuerait le nombre de ses volailles, et l'on pourrait nous reprocher *d'avoir fait tuer la poule aux œufs d'or*.

A l'exemple de la France, Messieurs, nous avons prohibé à la sortie les céréales servant à l'alimentation de l'homme. Cette mesure, blâmée par un grand nombre d'économistes, a été considérée par votre commission, sinon comme mauvaise, au moins comme extrême, puisqu'elle interdit la libre disposition de la propriété. Faire quelques pas encore dans cette voie défectueuse de l'exception et de l'arbitraire, ce serait arriver à la désastreuse loi du *maximum*.

Pour ces causes, Messieurs, votre commission, unanime dans sa manière de voir, a l'honneur de vous proposer le dépôt de la pétition au bureau des renseignements.

Le Rapporteur,

F. VISART.

Le Président,

F.-A. MANILIUS.



ANNEXE N° 1.

*Bestiaux, Beurre et OEufs importés et exportés (C. S.) depuis le 1^{er} avril 1854
jusqu'au 31 mars 1855.*

MARCHANDISES.	PROVENANCE et destination.	IMPORTATIONS (commerce spécial)				TOTAL des importations du 1 ^{er} avril 1854 au 31 mars 1855.	EXPORTATIONS (commerce spécial).				TOTAL des exportations du 1 ^{er} avril 1854 au 31 mars 1855.
		1854.		1855.			1854.		1855.		
		2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.		2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	
		têtes	têtes	têtes	têtes	têtes	têtes	têtes	têtes	têtes	têtes
Taureaux et Bœufs .	Zollverein.	514	83	220	766	1,502	3	3	5	"	11
	Pays-Bas..	909	426	652	1,051	5,018	72	115	47	85	310
	Angleterre.	26	"	"	"	26	1,020	945	1,258	450	5,662
	France . .	35	34	25	50	124	449	462	607	852	2,370
	TOTAL.	1,484	545	906	1,827	4,760	1,553	1,525	1,917	1,567	6,362
Vaches	Zollverein.	1,558	112	118	508	2,096	40	46	22	9	117
	Pays-Bas..	4,502	2,001	4,581	3,025	15,799	244	192	181	250	867
	Angleterre.	6	"	"	"	6	1	"	"	"	1
	France. . .	482	120	56	86	724	5,852	5,066	4,950	6,128	17,956
	TOTAL.	6,148	3,223	4,755	4,519	18,625	4,117	5,304	5,155	6,387	18,941
Taurillons, Bouvillons et Génisses.	Zollverein.	258	43	62	197	540	25	37	17	2	81
	Pays-Bas..	1,352	1,449	1,750	1,433	5,964	93	236	126	102	557
	Angleterre.	11	1	6	"	18	"	"	"	"	"
	France. . .	29	17	39	38	123	150	148	420	231	958
	TOTAL.	1,650	1,510	1,857	1,668	6,645	277	421	563	335	1,596
Veaux	Zollverein.	55	34	16	42	147	411	24	7	129	571
	Pays-Bas..	817	766	1,537	1,342	4,462	322	208	164	404	1,098
	Angleterre.	2	"	"	"	2	3,200	4,216	4,745	2,692	14,853
	France. . .	41	37	14	35	127	2,505	2,325	1,857	1,850	8,535
	TOTAL.	915	837	1,567	1,419	4,738	6,436	6,773	6,773	5,075	25,057

N. B. Pour les années antérieures à 1854, voir pages 286 et 285 du Tableau du commerce de 1855.

MARCHANDISES.	PROVENANCE et destination.	IMPORTATIONS (commerce spécial).				TOTAL des importations du 1 ^{er} avril 1854 au 31 mars 1855.	EXPORTATIONS (commerce spécial).				TOTAL des exportations du 1 ^{er} avril 1854 au 31 mars 1855
		1854.			1855.		1854.			1855.	
		2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.		2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	
Moutons et Agneaux.	Zollverein.	têtes. 2,145	têtes. 1,254	têtes. 1,200	têtes. 1,401	têtes. 6,000	têtes. 305	têtes. 28	têtes. 17	têtes. 52	têtes. 402
	Pays-Bas.	10,135	10,895	6,075	10,562	58,265	562	162	80	167	771
	Angleterre.	30	"	"	"	30	2,822	4,100	5,874	2,005	14,889
	France.	775	550	146	545	1,796	9,132	11,031	11,506	14,725	46,252
	TOTAL.	15,085	12,679	8,019	12,508	46,091	12,621	15,411	17,537	16,945	62,514
Cochons	Zollverein.	têtes. 3,509	têtes. 87	têtes. 272	têtes. 3,762	têtes. 7,650	têtes. 12,329	têtes. 4,462	têtes. 2,657	têtes. 7,418	têtes. 26,846
	Pays-Bas.	1,659	426	346	750	5,161	1,918	1,704	4,990	1,712	10,524
	Angleterre.	58	5	2	"	45	650	1,600	1,960	720	4,910
	France.	658	259	172	105	1,254	17,580	11,355	15,657	16,058	60,428
	Autres pays.	10	9	7	5	29	"	"	1	"	1
TOTAL.	5,874	786	799	4,660	12,119	52,257	19,119	25,225	25,908	102,509	
Beurre frais et salé.	Zollverein.	kil. 2,564	kil. 1,710	kil. 2,647	kil. 4,130	kil. 10,857	kil. 139	kil. 15	"	"	kil. 152
	Pays-Bas.	45,705	103,351	107,705	67,216	521,975	4,145	6,040	5,824	5,128	19,155
	Angleterre.	5	"	"	1,582	1,587	644,507	580,265	970,041	941,588	3,156,401
	France.	73,545	70,202	48,759	55,429	227,713	27,191	158,769	122,415	104,450	412,825
	Autres pays.	"	15	26	55	76	"	"	"	2,697	2,697
TOTAL.	119,417	175,278	159,115	108,198	562,008	675,980	745,087	1,098,280	1,051,865	5,571,210	
Œufs	Zollverein.	francs. 874	francs. 988	francs. 1,806	francs. 531	francs. 3,999	francs. 2,562	francs. 1,210	francs. 1,274	francs. 1,662	francs. 6,508
	Pays-Bas.	15,504	10,505	2,275	3,774	31,854	2,916	2,811	948	682	7,557
	Angleterre.	17	"	"	"	17	415,732	519,517	299,385	180,122	1,214,756
	France.	3,525	2,115	426	1,584	7,450	44,905	48,515	54,562	25,855	171,815
	TOTAL.	19,520	15,606	4,505	5,689	43,320	465,013	372,053	356,169	206,299	1,400,454

TABLEAU des droits d'entrée et de sortie perçus en Angleterre, en France, dans les Pays-Bas et le Zollverein, sur le bétail, le beurre et les œufs (25 mai 1855).

MARCHANDISES.	ANGLETERRE.				FRANCE.				PAYS-BAS.				ZOLLVEREIN.											
	DROITS								DROITS								DROITS							
	d'entrée.		de sortie.		d'entrée.		de sortie.		d'entrée.		de sortie.		d'entrée.		de sortie.									
	Base.	Quotité.	Base.	Quotité.	Base.	Quotité.	Base.	Quotité.	Base.	Quotité.	Base.	Quotité.	Base.	Quotité.	Base.	Quotité.								
BESTIAUX.	Bœufs	fr. s.	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
	Taureaux	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
	Bouvillons et Taurillons	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
	Vaches	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
	Génisses	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
	Veaux	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
	Béliers, Brebis et Moutons	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
	Agneaux	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
	Roucs et Chèvres	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
	Chevreaux	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.					
Porcs	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.						
Cochons de lait	»	Libre.	»	Libre.	Par tête.	fr. s.	»	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	fr. s.	Libre.	Par tête.	fr. c.	»	Par tête.	Libre.						
Beurre	100 kil.	12.50	»	Libre.	100 kil.	fr. s.	»	100 kil.	fr. c.	»	100 kil.	fr. s.	100 kil.	Libre.	100 kil.	fr. c.	»	100 kil.	Libre.					
Œufs	100 piéc.	» 33	»	Libre.	100 kil.	fr. s.	»	100 kil.	fr. c.	»	1,000 piéc.	fr. s.	»	Libre.	»	fr. c.	»	»	Libre.					

(1) Dans les États du Zollverein, les béliers et les brebis payent à l'entrée, par tête, 62 1/2 centimes et sont libres à la sortie.

(2) Droit sur les cochons gras. — Les cochons maigres payent fr. s. 80 c.